



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le vendredi 2 février 2024

# Le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie ouvre un nouveau chapitre

**Le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) a entamé ce mardi 30 janvier 2024 son troisième mandat, sous la présidence de Jean-Pierre Boissonnat. Exception nationale, en Meurthe-et-Moselle, cette instance de dialogue avec le Département est présidée par une personnalité issue de la société civile, lui garantissant une indépendance dans ses éclairages en matière d'autonomie.**

Cette assemblée citoyenne qui représente les personnes âgées et les personnes en situation de handicap est consultée sur l'ensemble des schémas et des programmes qui concernent les politiques départementales de l'autonomie. Chaynesse Khirouni, Présidente du Département, en a confié les rênes à Jean-Pierre Boissonnat, qui a notamment dirigé pendant 8 ans le Carrefour d'Accompagnement Public Social de Rosières-aux-Salines.

Le CDCA est compétent en matière de prévention de la perte d'autonomie, d'accompagnement médico-social et d'accès aux soins et aux aides humaines ou techniques. Instaurée par la loi d'adaptation de la société au vieillissement de 2015, cette instance a un champ d'intervention élargi par rapport au Comité départemental des retraités et personnes âgées (CODERPA) qui le précède, puisqu'il est également compétent en matière d'accessibilité, de logement, d'habitat collectif, d'urbanisme, de transport, de scolarisation, d'intégration sociale et professionnelle et d'accès à l'activité physique, aux loisirs, à la vie associative, à la culture, au tourisme et à la citoyenneté.

## 2021-2023 : un mandat de combat, malgré la crise sanitaire

Chaynesse Khirouni, Présidente du Département, a tenu à remercier vivement Jean-Marie Schléret, mais aussi Simone Albiser et Guy Peiffer, président et vice-présidents sortants, et l'ensemble des membres du précédent mandat pour la qualité du travail accompli ces trois dernières années. « *Un mandat qui s'inscrit dans un long et brillant parcours d'engagement social et qui témoigne d'une réalité : l'accompagnement des publics fragiles est une passerelle qui transcende la diversité des choix politiques. Il fédère les femmes et les hommes de bonne volonté au sein du creuset de la fraternité* », avance Chaynesse Khirouni.

Malgré un contexte sociale aggravé, marqué par la crise sanitaire, le CDCA a pu consolider son rôle de partenaire majeur et de lanceur d'alertes pour de meilleures conditions d'existence des

personnes en situation de handicap ou vieillissantes. Par sa représentativité, son implication dans 14 instances et son indépendance, cette mandature a permis de défendre le principe qu'une personne en situation de handicap ou vieillissante doit pouvoir choisir son mode de vie et être aidée dans son désir d'autonomie.

## **Un nouveau mandat, entre continuité des actions et nouveaux défis**

Le projet de la nouvelle mandature se dessinera à la suite de la constitution de l'ensemble des commissions du CDCA. Quelques éléments s'en dégagent, notamment la volonté de rapprocher les deux formations, relatives aux personnes âgées d'un côté, aux personnes handicapées de l'autre. « *Nous souhaitons construire une vision commune sur l'autonomie et la citoyenneté, que les difficultés viennent d'un handicap ou du vieillissement* », précise Jean-Pierre Boissonnat, le nouveau président du CDCA, dont l'engagement et l'expérience, notamment dans l'accompagnement du handicap, sont reconnus.

La nouvelle mandature poursuivra les dossiers ouverts sous le précédent mandat, et en particulier les travaux des commissions Mobilités et Habitat, l'engagement dans la démarche « Avec vous pour vos droits » pour lutter contre le non-recours, et enfin la préfiguration du Service public départemental de l'autonomie. À ce sujet, Catherine Boursier a rappelé que « *le CDCA, au titre de la représentation citoyenne, participera de la gouvernance de cette expérimentation, pour laquelle nous sommes le seul Département du Grand Est retenu. Dans la complexité des dispositifs et des services, l'usager doit pouvoir compter sur une voix forte et exigeante. Et c'est très naturellement qu'à notre sens, c'est au CDCA qu'échoit cette mission.* »